

Processus de demande et formulaire pour l'organisateur de festivités à Mouscron

Retour d'expérience – points clés

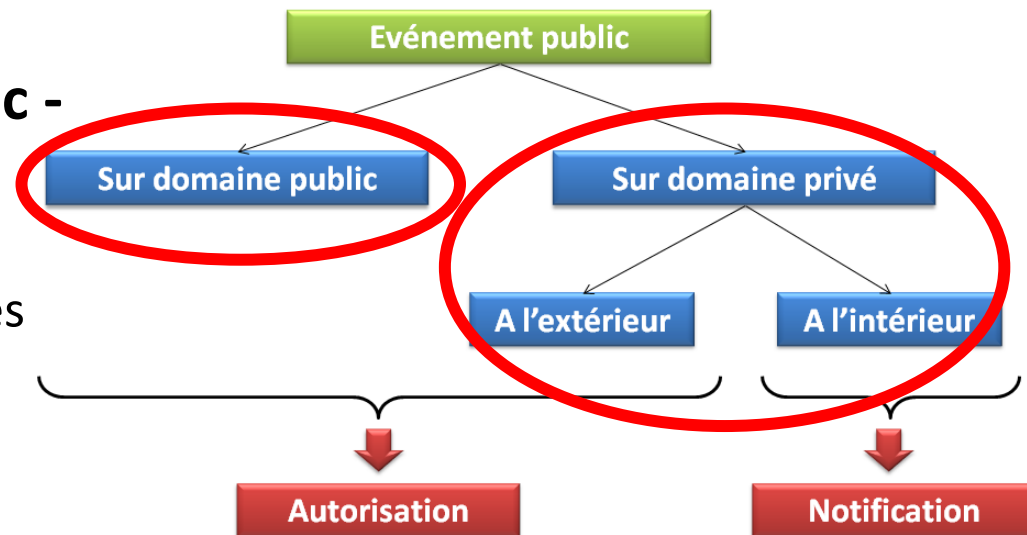
Ir Cécile FIEVEZ - Planification d'urgence
Tél: 056/860.242 – Mail: cecile.fievez@mouscron.be

Demande d'organiser une festivité ?

1/ 2006: création du service

« occupation du domaine public -
gestion de voirie » ODP-GDV

- Travaux et festivités
- Formulaire axé sur la fermeture des voiries, obstacles sur VP, etc.
- Collaboration forte avec police



2/ mi-2009: création du service « planification d'urgence »

- ODP-GDV → PlanU si question de sécurité
- Formulaire ne répond pas aux besoins de connaissance des activités
- PlanU → avis pompiers (ex: ambulants)
- De grosses manifestations ne sont pas traitées (ex: 24 h)

3/ 2011-2012

- Nouveau formulaire
- Tout est couvert
- Domaine public → ODP-GDV
- Domaine privé → PlanU

Contenu du formulaire de demande

Formulaire unique domaine public / domaine privé

Contenu:

- Identification de la festivité (nom, date, type, lieu, public ...)
- Identification des organisateurs
- Cases à cocher selon le type d'activités + questions détaillées
- Restrictions de circulation et de stationnement
- Fournir plan et/ou itinéraire + programme

Disponible sur web (word / excel / pdf) – à renvoyer par mail, courrier,
main propre à ODP-GDV <http://www.mouscron.be/7912.asp>

Réactions des organisateurs

Diffusion du nouveau formulaire :

- Réunions d'infos grand public
- Va de pair avec la diffusion d'un petit mémento 'sécurité des festivités à l'attention des organisateurs' (lié aux questions du form.)

Premières réactions :

- On avait à peine l'habitude du premier formulaire ...
- Ils nous inventent plein de nouvelles règles (mémento) ...

À l'usage :

- Aide apportée par nos services - Deuxième année plus facile
- Formulaire pas plus long qu'avant (nb de pages)
- Cases trop petites pour la version manuscrite

Organisation mise en place à la commune

Passage au collège communal

- Guichet unique pour le demandeur (ODP-GDV + PlanU), c'est le point d'ancrage administratif du dossier
- Seuls ces services peuvent introduire un dossier au Collège (et donc il y aura eu une analyse sécurité)
- Accord avec le secrétariat communal qui rédige OdJ du Collège (il a fallu parfois refuser de traiter certains dossiers a posteriori)

Retour des disciplines /1

Discipline 1

- Demande avis systématique pour les salles: assez lourd
- Les infos nécessaires sont dans le formulaire
- Le mémento associé permet de clarifier les règles

Discipline 2

- Grille CoAMU permet à PlanU de traiter
- Pas de question purement D2 dans le formulaire
- Les dossiers où un dispositif médical préventif sera requis sont les « gros événements » qui passent d'office en réunion de coordination

Retour des disciplines /2

Discipline 3

- Formulaire plus lourd qu'avant (pour rappel: il était alors centré uniquement sur les besoins policiers)
- Les infos nécessaires sont dans le formulaire
- Grande importance des plans fournis par l'organisateur

Multi-disciplinaire

- Nouveau formulaire surtout parallèle à nouvelle approche : plus concertée, plus multidisciplinaire
- Grande plus-value « sécurité » des réunions de coordination (5% des dossiers)

Points-clés

- Ne pas créer un formulaire trop long (95 % des cas : form. court suffit)
- Gros dossiers : provoquer réunions de coordination (où on aura les infos détaillées qui manquent dans un formulaire court : les 5 autres % des cas)
- Installer un guichet unique pour l'organisateur
- Ce guichet unique est le centre administratif du dossier, pour tout le traitement
- Clarifier les règles pour l'organisateur (mémento, site web)
- Ne pas autoriser de by-passer le processus (n'importe qui ne dépose pas un dossier au collège communal)
- Se faciliter la vie pour le traitement : fiches-types, réponses-types (lier règles, mémento, et questions), check-lists d'analyse
- Affecter le personnel nécessaire

**Le formulaire n'est qu'un aspect de tout le traitement →
l'amélioration du processus a clairement fait évoluer notre
niveau de sécurité**

Pour aller plus loin ...



SÉCURITÉ DES FESTIVITÉS :

guide pratique
pour les autorités locales,
les services d'intervention
et les organisateurs

Cécile FIEVEZ - Jean-François GILLARD - Didier SORGELLOOS - Bruno ZORZI

politeia



Union des Villes
et Communes
de Wallonie asbl